



**PÔLE DEVELOPPEMENT DURABLE  
DES TERRITOIRES ET MOBILITE**  
Direction du développement des territoires  
Bureau de l'aménagement et de l'urbanisme

Affaire suivie par : Didier DUJACQUIER  
Mèl : didier.dujacquier@c60.fr  
Tél. : 03.44.06.63.32  
Fax : 03.44.06.60.02

Beauvais, le **31 OCT 2011**

Objet : Collecte des informations nécessaires à l'élaboration du PLU  
Commune de LA NEUVILLE-EN-HEZ

Le Président du conseil général

à

Monsieur le Directeur départemental  
des Territoires de l'Oise

Suite à votre demande en date du 26 mai 2011 concernant la collecte des informations nécessaires à l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de LA NEUVILLE-EN-HEZ, prescrit par délibération du 22 mars 2011, j'ai l'honneur de vous adresser les informations suivantes :

#### 1° Routes départementales :

Les routes départementales (RD) n° 55, 89 et 931 traversent la commune :

- La RD n° 55 est classée en 5<sup>ème</sup> catégorie. Les comptages de trafic, effectués en 2008, relèvent une moyenne journalière de 419 véhicules dont 3 % de poids lourds.  
Entre 2006 et 2010, 1 accident est survenu faisant 3 blessés non hospitalisés.
- La RD n° 89 est classée en 4<sup>ème</sup> catégorie. Les comptages de trafic, effectués en 2007, relèvent une moyenne journalière de 606 véhicules dont 3 % de poids lourds.
- La RD n° 931 est classée en 3<sup>ème</sup> catégorie. Les comptages de trafic, effectués en 2009, relèvent :
  - entre la RD 9 et la RD 55, une moyenne journalière de 1.606 véhicules dont 6 % de poids lourds.
  - entre la RD 55 et le hameau de Gicourt, une moyenne journalière de 2.161 véhicules dont 4 % de poids lourds.

Cette route est soumise à un plan d'alignement approuvé le 1<sup>er</sup> octobre 1841, toujours applicable et opposable aux tiers.

#### 2° Circuits de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Le territoire communal est concerné par 7 circuits de randonnée :

- le circuit de grande randonnée GR124, inscrit au plan départemental de tourisme pédestre approuvé par le conseil général par délibération du 18 janvier 1990.
- un circuit de randonnée équestre dénommé "Forêts du Clermontois" inscrit au Plan départemental de tourisme équestre approuvé par le conseil général par délibération du 8 novembre 1991.
- le circuit "La Marche du Fond des Jambes" inscrit au PDIPR par délibération du conseil général du 20 juin 2002. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 15 janvier 2001.
- le circuit "Du Mont-César à l'Abbaye de Froidmont" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente du conseil général du 23 janvier 2006. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 5 juillet 2005.

- le circuit "*Du Mont-Volant aux Ployes*" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente du conseil général du 24 septembre 2007. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 24 mars 2006.
- le circuit "*A la rencontre de Saint-Louis*" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente du conseil général du 24 septembre 2007. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 24 mars 2006.
- le circuit "*La Fontaine Chaudron*" inscrit au PDIPR par décision de la commission permanente du conseil général du 24 septembre 2007. Le conseil municipal de LA NEUVILLE-EN-HEZ a émis un avis favorable sur cette inscription par délibération du 24 mars 2006.

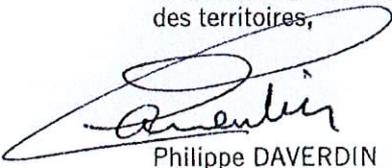
### 3° Protection de l'environnement – les Espaces Naturels Sensibles

Le conseil général a approuvé le 18 décembre 2008 un schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles. Ainsi, le territoire de la commune de LA NEUVILLE-EN-HEZ est concerné par :

- un grand ensemble naturel sensible d'intérêt local, "*Forêt domaniale de Hez-Froidmont*".
- un site d'intérêt départemental, "*Marais tourbeux de Bresles*"
- un site d'intérêt local, "*Forêt domaniale de Hez-Froidmont et bois périphériques*"

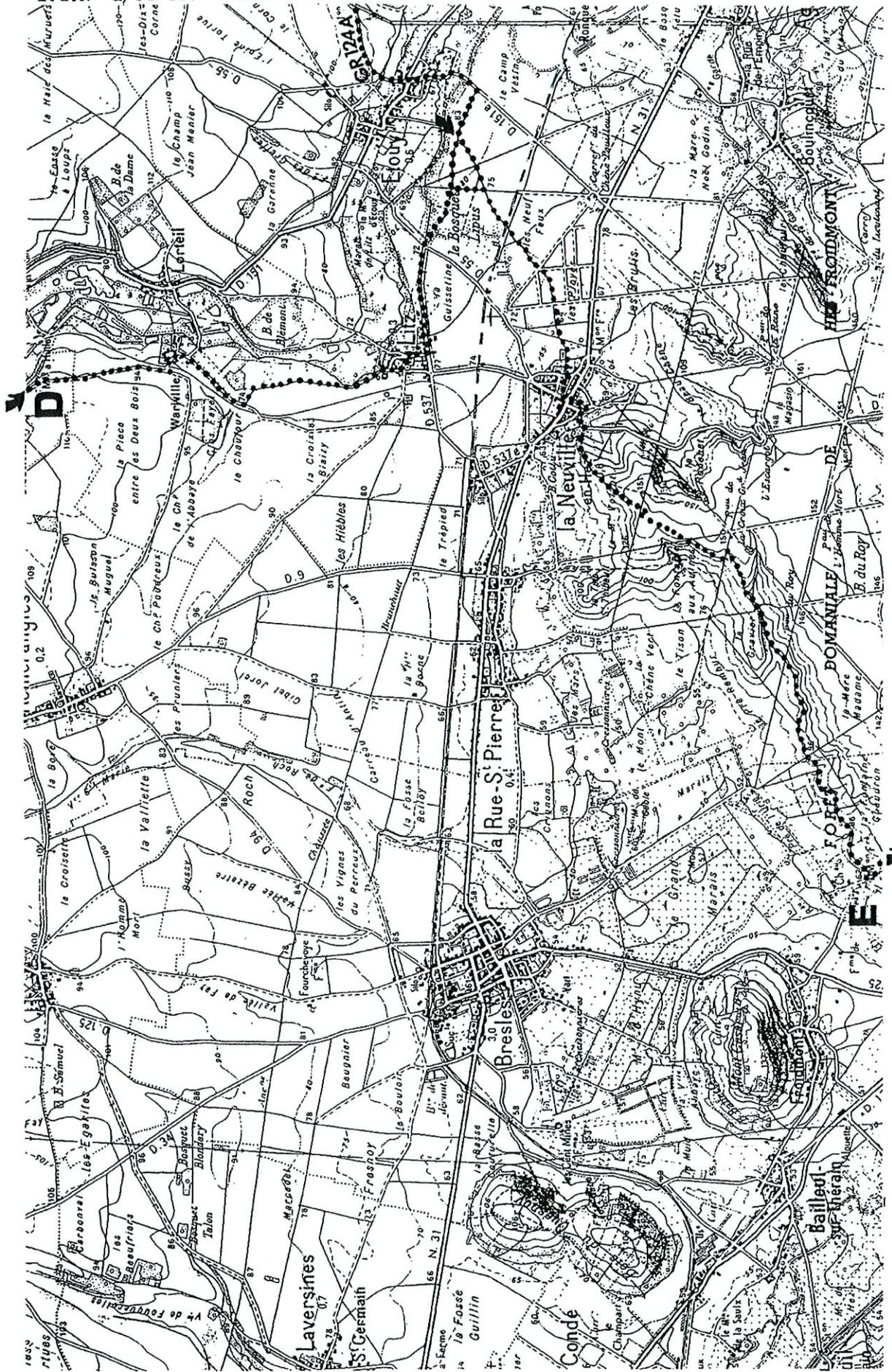
Par ailleurs, je ne manquerai pas, en cours d'élaboration de ce document d'urbanisme, de vous faire parvenir tous les éléments nouveaux relevant de la compétence du département.

Pour le Président du conseil général,  
et par délégation,  
le directeur du développement  
des territoires,



Philippe DAVERDIN

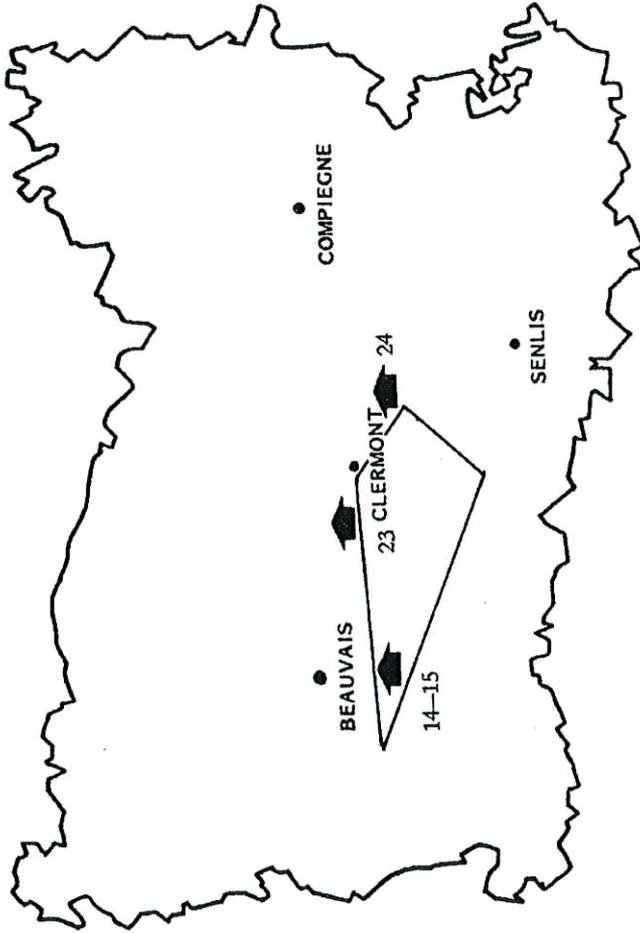
P.J. : 7 extraits du PDIPR  
fiche des sites GENS03, CLE08 et CLE12



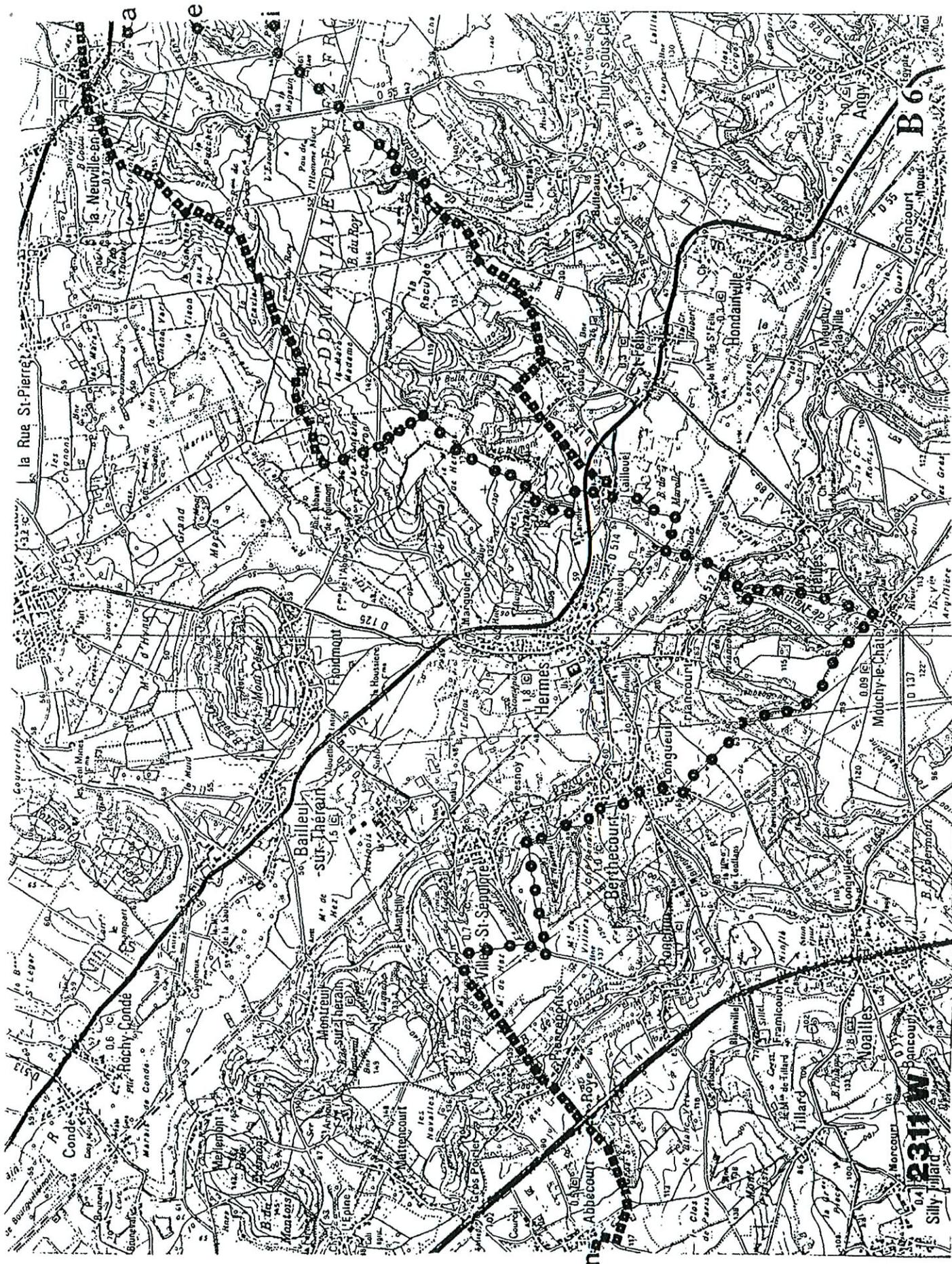
## FORETS DU CLERMONTOIS



95 KM



De "montagnes" en petits plateaux individualisés, comme celui qui porte la forêt de Hez, vous dominerez des vallées où la force motrice des rivières justifiaient la présence des gros bourgs que l'on découvre au fond de ces dernières, 95 kilomètres de chemins paisibles aux confins de l'Oise historiquement industrielle.



la Rue St-Pierre

COMMUNALE  
DE  
du Roy

B6

Baillou  
sur-Therain

Hermes

Ville-St-Sempierre

Bertheucourt

Bondainville

Rachy-Condé

Montreuil  
sur-herain

Abbecourt

Roye

Noailles

E311W

Silly-l'Éclard

## **CIRCUIT : La Marche du Fond des Jambes**

### **HERMES:**

Chemin Rural dit de Froidmont au Fay  
Forêt Domaniale de Hez = chemins forestiers

*Délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2001,  
rendue exécutoire le 5 juillet 2001*

### **LA-NEUVILLE-EN-HEZ :**

Forêt Domaniale de Hez = chemins forestiers

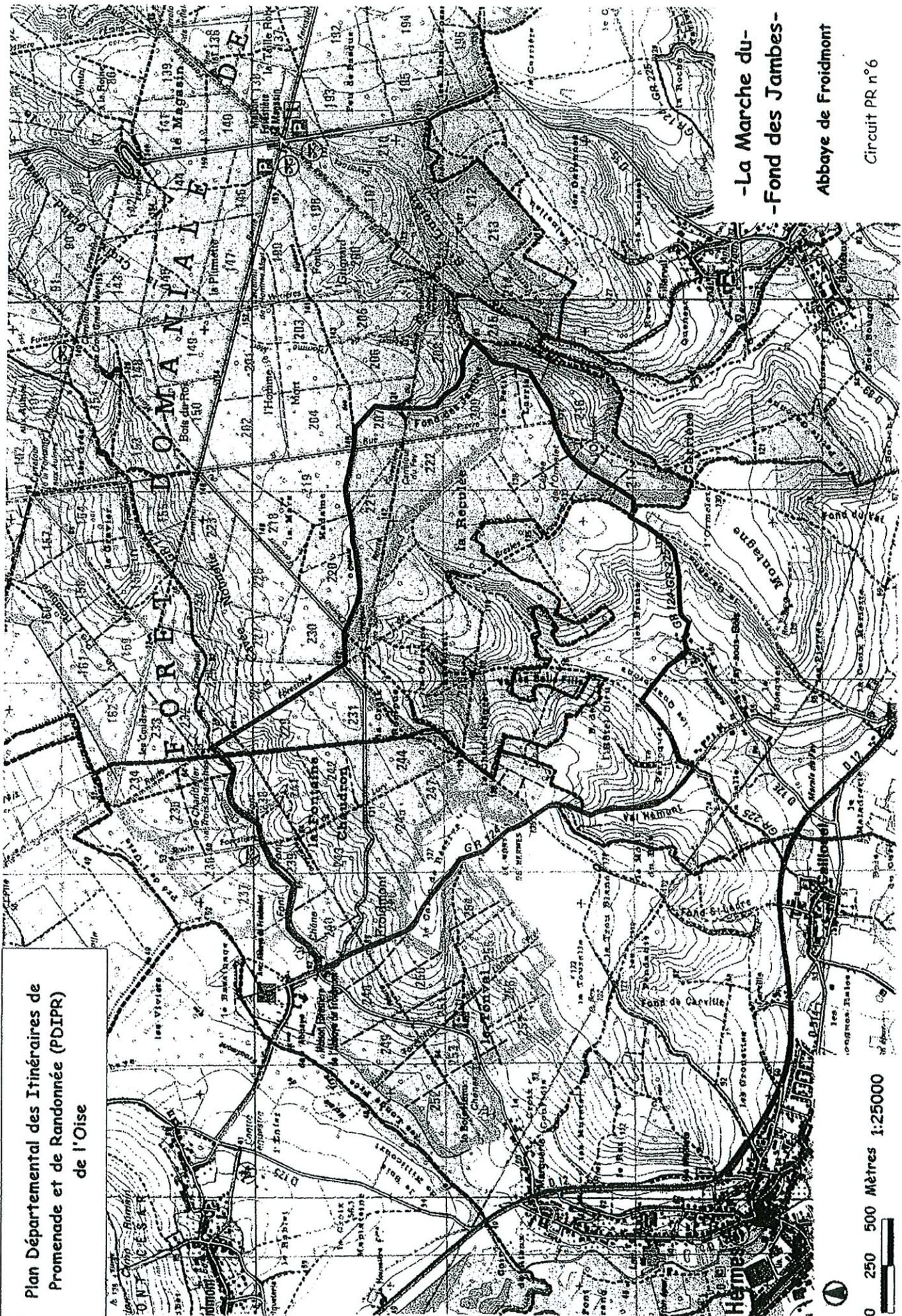
*Délibération du Conseil Municipal en date du 15 janvier 2001,  
rendue exécutoire le 19 janvier 2001*

### **SAINT-FELIX :**

Voie Communale n° 5 dite Cavée du Fay vers la Forêt  
Chemin Rural de la rue Drouenne  
Chemin Rural dit de la Vallée Belle Fille  
Chemin Rural dit du Bois Hémont

*Délibération du Conseil Municipal en date du 9 février 2001,  
rendue exécutoire le 19 mars 2001*

Plan Départemental des Itinéraires de  
Promenade et de Randonnée (PDIPR)  
de l'Oise



-La Marche du-  
-Fond des Jambes-  
Abbaye de Froidmont  
Circuit PR n°6



## **CIRCUIT : Du mont César à l'abbaye de Froidmont**

### **BAILLEUL-SUR-THERAIN :**

Sentier de la montée du Mont César  
Chemin rural de Bailleul et Froidmont à Bresles  
Chemin rural dit "de la Montagne"  
Chemin rural dit "du Mont César"  
Chemin rural de Bailleul-sur-Thérain au Pont de Grill

*Délibération du conseil municipal en date 30 juin 2005  
rendue exécutoire le 8 juillet 2005*

### **LA NEUVILLE-EN-HEZ :**

Chemin rural dit "route forestière de Condé"  
Chemin rural dit "chemin forestier de Froidmont"

*Délibération du conseil municipal en date 5 juillet 2005  
rendue exécutoire le 20 juillet 2005*

### **HERMES :**

Chemin rural dit "de Froidmont à Fay"  
Chemin rural ordinaire n° 8 de l'Abbaye de Froidmont

*Délibération du conseil municipal en date 17 juin 2005  
rendue exécutoire le 27 juin 2005*



## Chemins proposés par la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis

### Circuit Du Mont Volant aux Ployes

#### LA NEUVILLE EN HEZ:

Rue du Général Leclerc  
Rue Eugène Corbillon  
Rue du Champ de Foire  
Chemin rural (sans appellation, le long du stade)  
Route nationale n°31  
Sente du Petit Marais  
Voie communale n°3 dit Voirie du Marais  
Chemin rural dit des Plois  
Rue du Champ de Foire

*Délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2006*

#### LA RUE SAINT PIERRE :

Chemin rural dit de la Sablière

*Délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2006*

#### LITZ :

Voie communale (sans nom)  
Route départementale n°537 de La Rue Saint Pierre à Etouy  
Chemin rural dit de Rémérangles à la Neuville en Hez  
Chemin rural dit du Moulin à vent  
Rue de Wariville  
Rue de l'Eglise  
Sente de liaison au Chemin rural dit de la Montignette

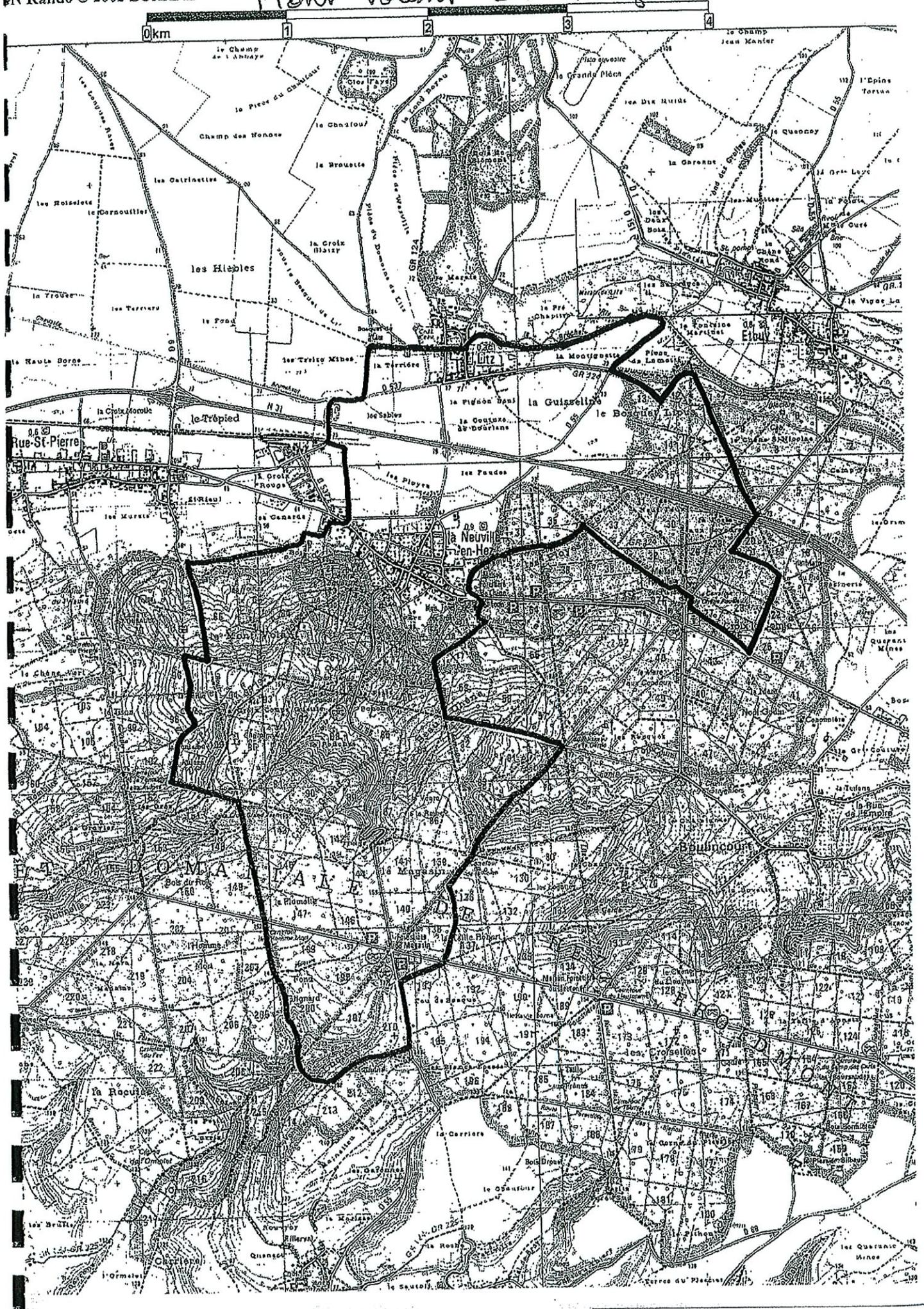
*Délibération du conseil municipal en date du 6 avril 2006*

#### ONF :

Sente de la Maison Forestière du Chêne St Louis  
Sente de liaison à la Route Forestière de l'Etang  
Sente Forestière de l'Etang  
Route Forestière de Boulincourt  
Route Forestière Bourbon  
Sente du Fond Sac  
Sente de la Taille Robert  
Route Forestière de Condé  
Sente de liaison à la départementale n°55  
Route départementale n°55  
Sente du Chêne St Lucien  
Sente de liaison au carrefour des Verrières  
Route Forestière de la Garde  
Sente de la Fontaine aux Aulnes  
Sente de la Vente Carrée

Route Forestière des Verrières  
Sente du Bosquet Lipus  
Sente de la liaison à la Route Forestière de St Nicolas  
Route Forestière de St Nicolas  
Sente de la Croix le Comte  
Route Forestière de Sesseval  
Chemin Forestier de la Neuville à Ronquerolles

# Mont Volant aux Plozes



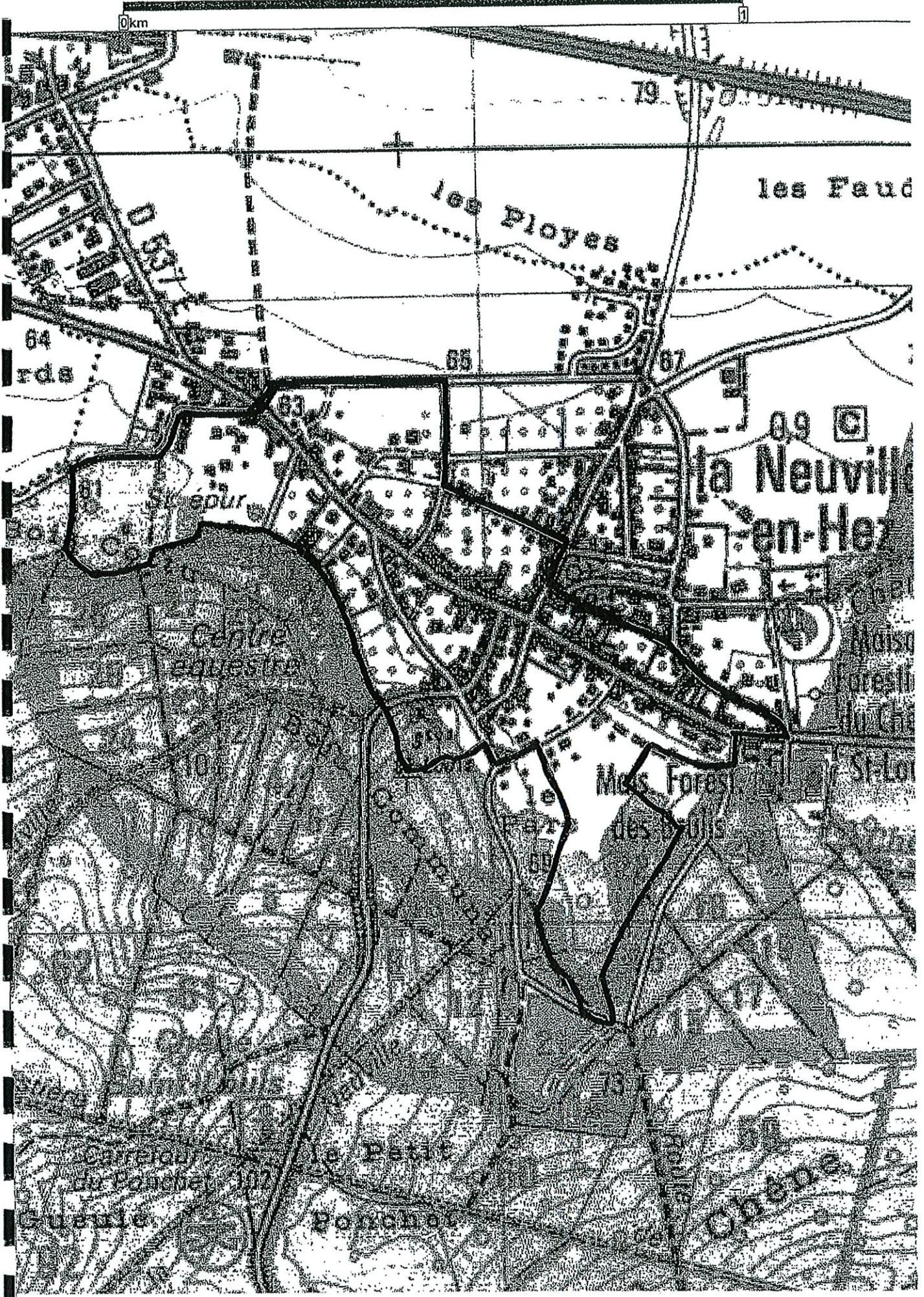
Chemins proposés par la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis

**Circuit : A la Rencontre de St Louis**

LA NEUVILLE-EN -HEZ :

Rue de l'Eglise  
Chemin rural dit Ruelle de la Queue du Chat  
Chemin rural dit des Plois  
Chemin vicinal dit Voirie du Marais  
Sente du Petit Marais  
Chemin d'exploitation ONF  
Chemin rural dit Ruelle des Essarts  
Chemin rural dit Rue Baillot  
Sente des Jardins n°1  
Sente du Lavoir  
Sente du Petit Etang  
Sente des Jardins n°2  
Sente du Parc  
Voie communale n°8 de la Neuville-en-Hez à Thury  
Grande rue  
Rue du Clos à Bœuf  
Rue Eugène Corbillon  
Rue de l'Eglise

*Délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2006*



## Chemins proposés par la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis

### Circuit La Fontaine Chaudron

#### BRESLES :

Chaussée du Marais  
Voie Communale vers l'Etang  
Voie du Pont jaune  
Voie de l'Etang  
Voie du Mont de Sable  
Voie limite de la Neuville en Hez/Hermes  
Chemin limite Bresles/la Rue de St-Pierre  
Chemin rural dit des Crignons  
Voirie des Près  
Voirie des Crignons  
Voirie du Gorguet

*Délibération du conseil municipal en date du 28 juin 2006*

#### HERMES :

Chemin rural dit de Froidmont au Fay

*Délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2006*

#### LA RUE ST PIERRE :

Chemin rural dit de la Sablière  
Chemin vicinal n° 6 de la rue des Platriers  
Chemin rural dit de l'Abîme  
Chemin rural dit Bornes par la rue des Reines et la rue des Jardins à But  
Chemin rural de la Neuville en Hez au Mont  
Chemin rural dit Voirie du Pont de Bresles au Sautoir  
Chemin vicinal n° 3 du marais à la RN 31  
Chemin rural de Bresles / La Rue de St-Pierre

*Délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2006*

#### LA NEUVILLE EN HEZ :

Chemin de la Rue St-Pierre  
Chemin rural dit Voirie du Marais  
Chemin rural dit de la Rue St-Pierre

*Délibération du conseil municipal en date du 24 mars 2006*

VARIANTE ONF :

Chemin Forestier d'Hondainville  
Route Forestière de Marguerie  
Chemin Forestier de Froidmont



GENS03

Forêt domaniale de Hez-Froidmont



ID

**Surface :** 4326**Altitude :****Entité paysagère :**

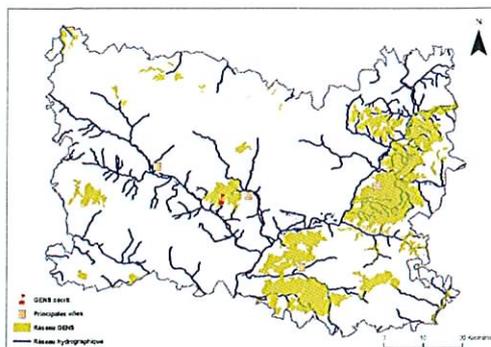
CLERMONTOIS, PLATEAU PICARD.

**Canton(s) concerné(s) :**

Clermont, Mouy, Nivillers, Noailles.

**Commune(s) concernée(s) :**

AGNETZ, ANSACQ, BAILLEUL-SUR-THERAIN, BURY, ETOUY, HERMES, HONDAINVILLE, LA NEUVILLE-EN-HEZ, LA RUE-SAINT-PIERRE, LITZ, SAINT-FELIX, THURY-SOUS-CLERMONT.

**Inscription à inventaire, statut de protection :**

Natura 2000 - ZSC, ZNIEFF I.

**Valeur patrimoniale**

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

**Vocation proposée****Présentation du Grand Ensemble Naturel Sensible (GENS)**

Le Massif forestier de Hez-Froidmont est inscrit sur le rebord septentrional du plateau tertiaire du Clermontois, entre le Marais de Bresle à l'ouest, la vallée du Thérain au sud et celle de la Brèche à l'est. Le contact avec le plateau picard, au nord, s'effectue par un glacié de colluvions et de sables thanétiens jusqu'à la Brèche, en limite nord du massif.





## Description et intérêt du Grand Ensemble Naturel Sensible

### DESCRIPTION ECOLOGIQUE

#### Composition

##### Milieus naturels dominants

La diversité géologique génère la présence de sols diversifiés, augmentant encore la palette de conditions stationnelles, permettant la présence des milieux suivants : pelouses thermocalcicoles du Festuco-Anthylidetum vulnerariae en lisière sud, souvent relictuelles, ourlets calcicoles thermophiles (*Geranium sanguineum*), lisières thermophiles du Berberidion et bois thermocalcicoles du Cephalanthero-Fagion (accompagnés d'éléments du Quercion pubescentis), hêtraie-chênaie pédonculée xérothermocalcicole de l'Hordelymo europaei-Fagetum sylvaticae, boisements de Chênes sessiles (*Quercion robori-petraeae* et *Lonicero-Carpinenion*, dont le *Hyacinthoides non-scriptae*-Fagetum sylvaticae) sur sables des versants, boisements de pente nord à Hêtre, Frêne, Erables, Tilleuls (*Lunario redivivae*-*Acerion pseudoplatani*), petits boisements frais ou humides en bas de pente : *Carici remotae*-*Fraxinetum excelsioris*, voire *Equiseto telmateiae*-*Fraxinetum excelsioris* sur suintements au niveau du contact cuisien-sparnacien, micro-prairies maigres sur sols siliceux, notamment en bordure des villages...

##### Espèces végétales remarquables

La flore comprend notamment :

le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)\*, le Grémil bleu-rouge (*Lithospermum purpur-coeruleum*)\*, la Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*)\*, l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*)\*, le Polygale chevelu (*Polygala comosa*)\*, la Germandée des montagnes (*Teucrium montanum*)\*, l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata*)\*, l'Isopyre faux-Pigamon (*Isopyrum thalictroides*)\*, l'Anémone fausse-Renoncule (*Anemone ranunculoides*), le Fragon petit-Houx (*Ruscus aculeatus*), le Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*), l'Ail des Ours (*Allium ursinum*) abondant dans certains bois frais, l'Iris fétide (*Iris foetidissima*), le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) sur les lisières thermocalcicoles, le Dompte-Venin officinal (*Vincetoxicum hirsutinaria*), l'Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*), l'Orchis singe (*Orchis simia*), l'Orchis mâle (*Orchis mascula*), l'Anacamptis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Epipactis rouge-foncé (*Epipactis atrorubens*), la Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus avis*), la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*), le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), la Laiche digitée (*Carex digitata*) sur les pentes nord, le Céraiste nain (*Cerastium pumilum*).

##### Espèces animales remarquables

>> L'herpétofaune comprend :

la rare Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), proche ici de sa limite d'aire septentrionale, la Vipère péliade (*Vipera berus*), menacée en France et en Pologne, le Lézard agile (*Lacerta agilis*) sur les ourlets calcicoles.

>> Mammalofaune :

le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) fréquente occasionnellement le massif, la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), la Martre des pins (*Martes martes*), plusieurs chiroptères rares et menacés dont les Petit et Grand Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros* et *Rhinolophus ferrumequinum*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*).

### Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

### DESCRIPTION PAYSAGERE



### DESCRIPTION SOCIALE

## Usage et gestion du Grand Ensemble Naturel Sensible

*Principaux usages et activités sur le site*

*Principales activités aux alentours*

*Fréquentation*

*Réglementations diverses*

*Foncier*

*Présence de bâtiments*

*Gestion et valorisation actuelles*

*Dégradation et menaces*

## Historique et piste d'actions

*Date d'intégration*

*Pistes d'actions*

*Etat d'avancement*

*Maitre d'ouvrage choisi*



CLE08

Marais tourbeux de Bresle



ID

**Surface :** 568**Altitude :** 49 - 60 m**Entité paysagère :**

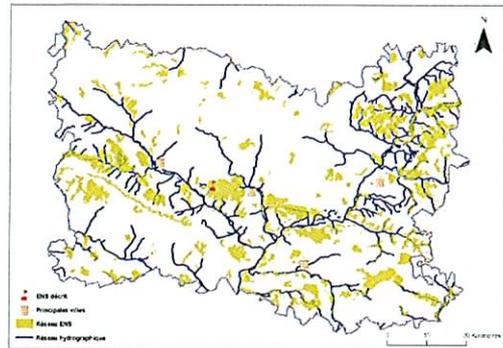
CLERMONTOIS, PLATEAU PICARD.

**Canton(s) concerné(s) :**

CLERMONT, NIVILLERS, NOAILLES.

**Commune(s) concernée(s) :**

BAILLEUL-SUR-THERAIN, BRESLES, HERMES, LA NEUVILLE-EN-HEZ, LA RUE-SAINT-PIERRE.



### Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200377, ZNIEFF I n°22001409 6.

### Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

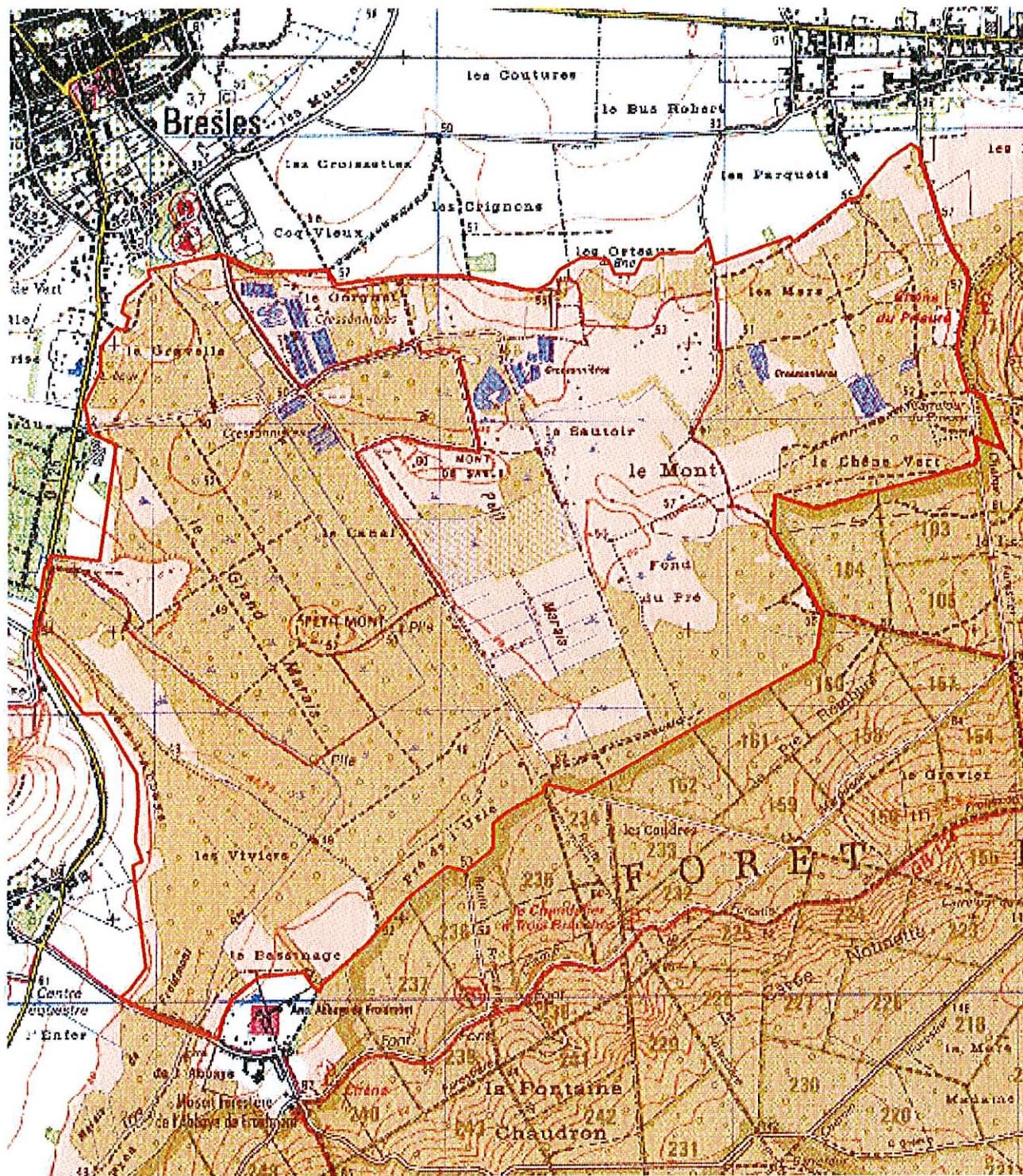
### Vocation proposée

La mise en œuvre de mesures de gestion adaptées du marais (biodiversité et fonctionnalité) et des pelouses sèches (biodiversité) est prioritaire. Un aménagement du site pour l'accueil et la sensibilisation du public serait à prévoir dans un second temps.

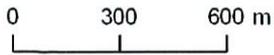


### Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le marais tourbeux de Bresles est une zone humide développée sur un substrat de tourbe alcaline. Quelques buttes sableuses résiduelles émergent du marais. De nombreux aménagements témoignent de son exploitation par les moines de l'abbaye de Froidmont.



 Délimitation de l'ENS



## Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

### DESCRIPTION ECOLOGIQUE

#### Composition

##### Milieux naturels dominants

Les mares et les fossés développés dans la tourbe (dont le Potamogeton colorati), les mégaphorbiaies du Thalictro-Altheaetum, les pelouses calcaro-sableuses notamment (Koelerio-Phleion)

##### Espèces végétales remarquables

Le Potamogeton coloré (Potamogeton coloratus\*), l'Inule des saules (Inula salicina\*), l'Ophioglosse vulgaire (Ophioglossum vulgatum\*), le Tétragonolobe siliquieux (Tetragonolobus siliquosus), la Pulsatille commune (Pulsatilla vulgaris), l'Anacamptis pyramidal (Anacamptis pyramidalis), l'Orchis militaire (Orchis militaris), la Samole de Valerandus (Samolus valerandi), le Laiteron des marais (Sonchus palustris), la Guimauve officinale (Althaea officinalis), le Pigamon jaune (Thalictrum flavum), l'Utriculaire vulgaire (Utricularia vulgaris), le Sélin à feuilles de Carvi (Selinum carvifolia).

##### Espèces animales remarquables

La Bondrée apivore (Pernis apivorus), le Martin-pêcheur (Alcedo atthis) ; le petit Gravelot ; le Râle d'eau (Rallus aquaticus) ; le Miroir (Heteropterus morpheus), la Lucine (Haemaris lucina) ; la Grenouille agile (Rana dalmatina) ; la Vipère péliade (Vipera berus)

### Organisation, fonctionnement et état de conservation

#### Agencement et connexion des milieux dans le site

Les connexions sont bonnes pour les boisements. Les autres milieux sont étouffés par la recolonisation forestière qui induit une fragmentation et une perte de fonctionnalité des milieux humides et/ou ouverts.

#### Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Le site est enclavé par les boisements contigus et l'anthropisation importante du site et de ses alentours.

#### Etat de conservation et fragilité du site

Etat de conservation moyen du fait de la fermeture des milieux, de l'anthropisation importante ainsi que des lacunes de gestion et de réhabilitation d'anciennes exploitations. Les buttes à pelouses sabulicoles, les nombreuses zones humides encore fonctionnelles et bien conservées ainsi que les chênaies acidiphiles rendent le milieu très intéressant.

### DESCRIPTION PAYSAGERE

Ce site est remarquable dans la mesure où il conserve les marques de son ouverture et de son exploitation. En revanche, il est fortement dégradé par la peupleraie. Pourtant des éléments symboliques s'observent : les buttes sableuses, les grandes allées complantées, la proximité de l'abbaye, les marais et leurs canaux. Aujourd'hui, le paysage est en mutation avec le développement des cressonnières à proximité du village de Bresles, la création d'étangs privés dédiés à la pêche et surtout l'aménagement paysager d'un secteur du site à l'étude avec une vaste peupleraie, des aires de pique-nique et du mobilier urbain. Le paysage est donc largement menacé de fermeture, il est en perte d'identité. Le lien avec la forêt domaniale est également intéressant tant en terme de connexion piétonne que de transition paysagère.

Les perceptions intra site sont variées et véhiculées par un réseau développé de chemins piétons : de grandes perspectives depuis les allées complantées; des panoramas belvédère depuis les buttes sableuses; des effets de transparence entre les peupliers; ...

En revanche, très peu d'échappées visuelles permettent à l'observateur de voir au-delà du site. On peut largement mettre en cause le degré de fermeture du paysage surtout en limite de site.

Depuis l'extérieur, les points de vue sur le site sont nombreux (RN31, RD125, Bresles, la rue St-Pierre...).



### DESCRIPTION SOCIALE

Facilement accessible par routes et sentiers. A l'exception du marais, le site est aisément praticable.

## Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

### *Principaux usages et activités sur le site*

Agriculture (cressonnières, maïs), foresterie (peupleraies très nombreuses) et loisirs (nombreux aménagements)

### *Principales activités aux alentours*

Agriculture et foresterie

### *Fréquentation*

La fréquentation est forte (aires de loisirs aménagées, GR, VTT, étangs de pêche). Les aires aménagées pour l'accueil du public sont vastes. Il est à craindre qu'une ouverture au public ou une signalisation pourrait être inappropriées et entraîner des dégradations importantes sur les sites d'intérêt écologique.

### *Réglementations diverses*

Balisage randonnée pédestre et VTT, panneaux pêche, chasse, propriétés privées et vipères

### *Foncier*

### *Présence de bâtiments*

Nombreuse cabanes de pêche, cressonnières etc...

### *Gestion et valorisation actuelles*

### *Dégradation et menaces*

Fermeture importante des milieux par recolonisation forestière, anthropisation par surfréquentation et plantations peupleraies

## Historique et piste d'actions

### *Date d'intégration*

### *Pistes d'actions*

- Plan de gestion global du marais (et cibler actions sur fonctionnalité du marais)
- Arrêt des plantations
- Gestion des buttes sableuses/réouverture des pelouses
- Réhabilitation des cressonnières
- Mieux encadrer et diriger la fréquentation du site

### *Etat d'avancement*

### *Maitre d'ouvrage choisi*



CLE13

Forêt domaniale de Hez-Froidmont et bois  
périphériques



ID

**Surface :** 4326

**Altitude :**

**Entité paysagère :**

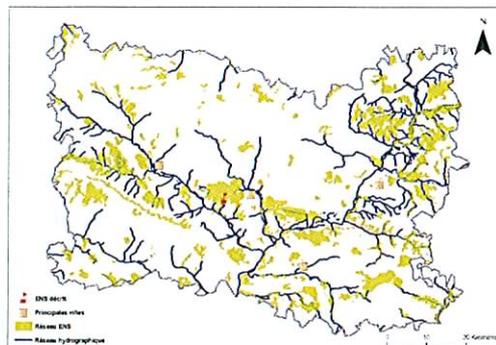
CLERMONTOIS, PLATEAU PICARD.

**Canton(s) concerné(s) :**

CLERMONT, MOUY, NIVILLERS, NOAILLES.

**Commune(s) concernée(s) :**

AGNETZ, ANSACQ, BAILLEUL-SUR-THERAIN, BURY, ETOUY, HERMES,  
HONDAINVILLE, LA NEUVILLE-EN-HEZ, LA RUE-SAINT-PIERRE, LITZ, SAINT-  
FELIX, THURY-SOUS-CLERMONT.



### Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZSC : FR2200377, ZNIEFF I n°22000505 3.

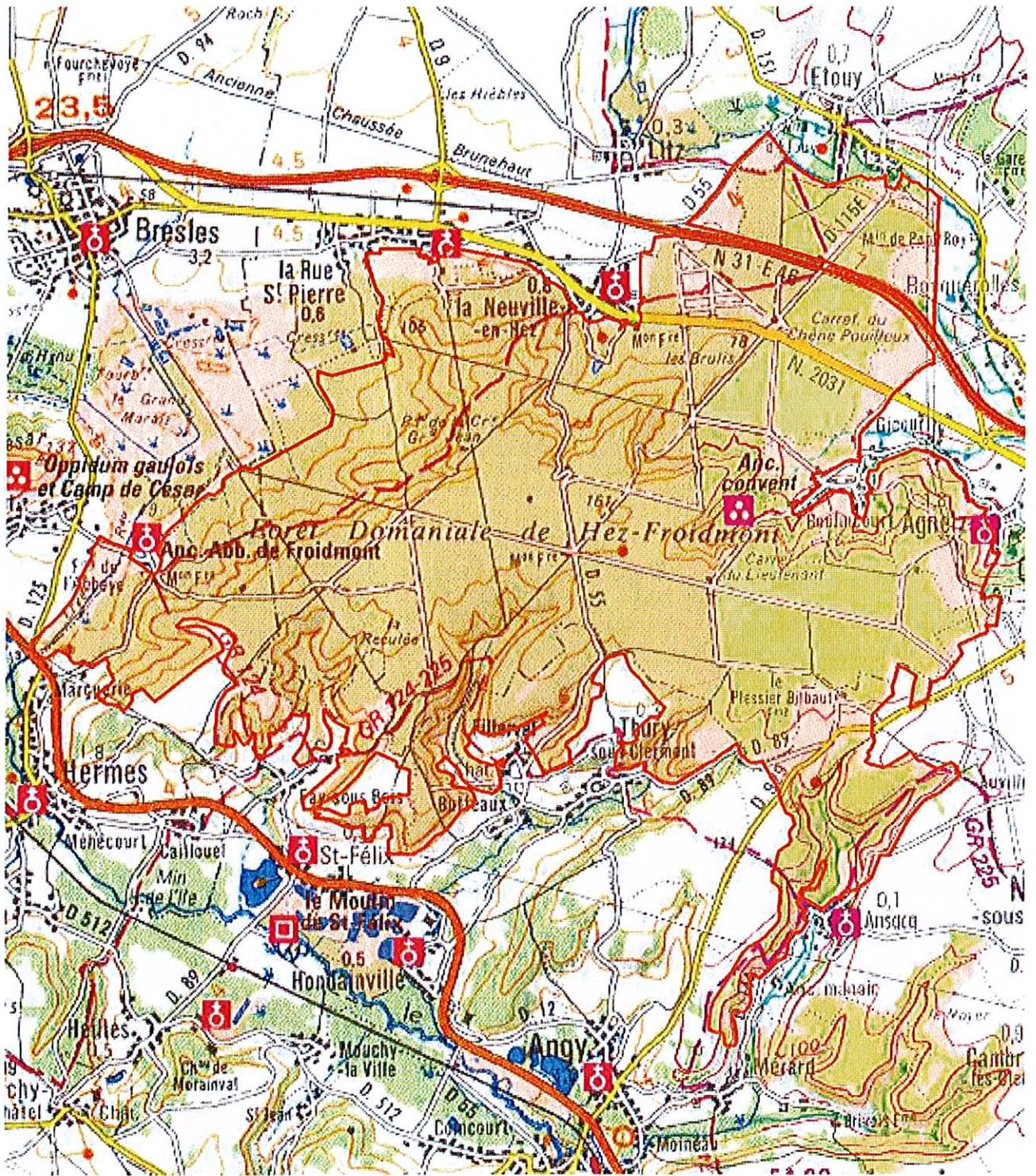
### Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

### Vocation proposée



### Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)



 Délimitation de l'ENS

020000 m



## Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

### DESCRIPTION ECOLOGIQUE

#### Composition

Milieus naturels dominants

Les forêts et les lisières thermocalcicoles

#### Espèces végétales remarquables

Le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)\*, le Grémil bleu-rouge (*Lithospermum purpuro-coeruleum*\*), la Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*\*), l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*\*), le Polygale chevelu (*Polygala comosa*\*) la Germandée des montagnes (*Teucrium montanum*\*), l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata*\*), l'Isopyre faux-Pigamon (*Isopyrum thalictroides*\*), l'Anémone fausse-Renoncule (*Anemone ranunculoides*), le Fragon petit-Houx (*Ruscus aculeatus*), le Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*) ; Natura 2000 % couv. SR(1) □ Hêtraies du *Asperulo-Fagetum* 15 % C □ Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (*Quercion robori-petraeae* ou *Illici-Fagenion*) 10 % C □ Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*)\*(\*sites d'orchidées remarquables)\* 5 % C □ Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi*\* 1 % C □ Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)\* 1 % C □ Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)\* 1 % C

#### Espèces animales remarquables

Le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) ; la rare Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), proche ici de sa limite d'aire septentrionale, la Vipère péliade (*Vipera berus*), menacée en France et en Picardie, le Lézard agile (*Lacerta agilis*) ; la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), la Martre des pins (*Martes martes*), les Petit et Grand Rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros* et *Rhinolophus ferrumequinum*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*) ; Natura 2000 Invertébrés □ PR(2) □ Taupin violacé (*Limonsiscus violaceus*) C

### Organisation, fonctionnement et état de conservation

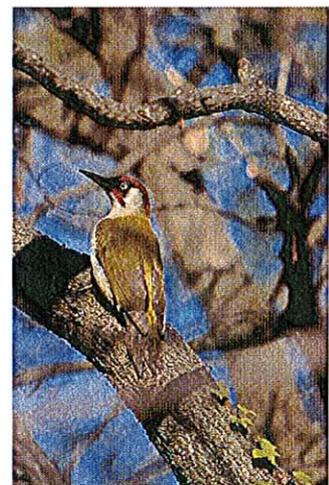
Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

### DESCRIPTION PAYSAGERE

### DESCRIPTION SOCIALE



Realisation Biotope - 2007

## Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

*Principaux usages et activités sur le site*

*Principales activités aux alentours*

*Fréquentation*

*Réglementations diverses*

*Foncier*

*Présence de bâtiments*

*Gestion et valorisation actuelles*

Forêt privée : 4 Plans Simples de Gestion mis en place, couvrant 60% de la superficie.

*Dégradation et menaces*

## Historique et piste d'actions

*Date d'intégration*

*Pistes d'actions*

*Etat d'avancement*

*Maitre d'ouvrage choisi*

